



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER  
Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

# Lettre d'informations

Août-Septembre 2013

## Le mot du Président

Madame, Monsieur, Membre de l'A.P.P.B.,

La lettre d'informations, qui a pour but de vous tenir informés des actualités de votre Association, vous présente depuis le mois de mars 2013 les activités, les projets, passés ou à venir.

Celle-ci est la dernière de la saison.

En effet, vous l'avez remarqué, notre activité en terme de manifestations est surtout saisonnière, elle débute dès le mois de mai pour s'achever au mois de septembre.

C'est dans la perspective de vous proposer une saison 2014, encore plus dense que celle qui vient de s'écouler, que nous allons consacrer ces prochains mois à la mise en œuvre de projets qui nous permettront de renforcer la lisibilité de notre action.

Simultanément il nous faut poursuivre le développement de l'A.P.P.B., valoriser l'Association, conforter ses objectifs et lui permettre d'acquérir l'adhésion d'un public encore plus nombreux, afin d'assurer sa notoriété et sa longévité.

Cette activité demande beaucoup de temps, d'énergie, et beaucoup de bonnes volontés ; appel est lancé !

Nous vous remercions chaleureusement de l'aide morale et financière que vous nous apportez depuis la création de l'Association, et vous rappelons que l'A.P.P.B. fêtera le 22 septembre prochain sa première année d'existence (date de parution au Journal Officiel).

C'est aussi, avec une profonde reconnaissance que nous adressons nos remerciements à tous ceux qui se sont portés volontaires lors de l'organisation des diverses manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de mai 2014 pour la seconde saison dédiée à « l'évènementiel » et nous vous invitons cependant à consulter régulièrement le site <http://patrimoinebenerville.free.fr> pour suivre l'actualité de votre Association.

Bien cordialement  
Fabienne Meunier



## ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

---

### Ce qui s'est passé ...

Le **10 août 2013**, l'A.P.P.B. a pris part à **la brocante** annuelle organisée par la Commune. De 6h du matin à 18h le soir, des bénévoles se sont relayés pour tenir un stand et vendre au profit de l'Association les objets offerts par les membres.

Gains de la journée : 722 euros !

Grand merci aux donateurs et aux bénévoles : Alain, Anne, Catherine, Christiane, Dominique, Evelyne, Fabienne et François ainsi qu'au personnel de la ville de Bénerville-sur-Mer.

Le **15 septembre 2013** : Dans le cadre des Journées du Patrimoine, une journée **Portes Ouvertes** a été organisée à l'église St Christophe. Guidées par des bénévoles, près de 80 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir cet édifice. A 15h, Monsieur Serge Sochon, administrateur de l'A.P.P.B. et co-auteur avec son fils Sven d'un ouvrage sur l'église, y a tenu une causerie très appréciée.

### Et aussi ...

Conformément aux objectifs annoncés, la première mission de l'A.P.P.B. est **la restauration de l'église St Christophe**. Aujourd'hui les dégradations de la pierre font naître de sérieuses alarmes. Les ancrs des tirants se sont par endroits déformés et recourbés de manière spectaculaire. Plusieurs fissures sont visibles sur le mur nord et l'abside est particulièrement dégradée.



Une telle restauration est une charge financière importante. Afin de favoriser la réalisation de ces travaux, et d'aider la Commune qui est Maître d'Ouvrage, il est nécessaire de rassembler toutes les volontés, d'assurer la collecte de dons privés, l'obtention de subventions qui ne peuvent être versées directement à la Commune, de sensibiliser Bénervillais et estivants, entreprises régionales, acteurs économiques de proximité à devenir partenaires de la "Fondation du Patrimoine".

Le **1<sup>er</sup> juillet**, a été signée une **convention tripartite** entre la Commune, l'Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénerville-sur-Mer et la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant dont le but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.



## ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DE BÉNERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

### A ce titre les dons sont déductibles des impôts.

Pour les particuliers, de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt. (Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).

Ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000 € (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €) Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. (Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).

Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60%, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. (Sauf entreprises ayant travaillé sur le chantier de restauration, pour les travaux figurant dans la convention de souscription).

N'hésitez pas à diffuser l'information auprès de vos amis et relations.

Les bulletins de souscriptions peuvent être téléchargés sur notre site : <http://patrimoinebenerville.free.fr> ou envoyés sur demande à la mairie de Bénerville-sur-Mer.

Il est également possible d'effectuer un don en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine. [www.fondation-patrimoine.org/fr/basse-normandie-4](http://www.fondation-patrimoine.org/fr/basse-normandie-4)

**Participez  
à la Restauration de l'église St Christophe  
de Bénerville-sur-Mer**

Les dons sont déductibles des impôts:  
66 ou 75 % pour les particuliers  
(IRPP ou ISF)  
60 % pour les entreprises (IS)

Bulletin de souscription disponible à  
la mairie de Bénerville-sur-Mer  
2 rue du Ricoquet  
et sur le site de l'Association pour la  
Préservation du Patrimoine de  
Bénerville.

Possibilité de faire un don en ligne  
sur le site de la Fondation du  
Patrimoine.

Un partenariat de

Bénerville-sur-Mer Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénerville-sur-Mer Fondation du Patrimoine

[www.benerville.org](http://www.benerville.org) <http://patrimoinebenerville.free.fr> [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



## ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DE BÉNERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

---

Nous avons également le plaisir d'annoncer l'attribution d'une subvention du Crédit Agricole de l'Agence de Trouville qui nous permettra de mener à bien le projet « **la Mémoire de nos Aînés** »

Le patrimoine culturel ne se limite pas aux monuments et objets anciens. Il englobe aussi le patrimoine vivant, dit immatériel, constitué des mémoires reçues de nos Aînés et transmis à nos descendants.

L'objectif du projet «**la mémoire de nos Aînés**» va être de recueillir, puis de partager, les souvenirs, les récits, les anecdotes, commentaires et confessions de nos Aînés pour réhabiliter le patrimoine culturel de Bénerville-sur-Mer.

Le projet a le soutien de la Commune de Bénerville-sur-Mer, notamment de Madame Françoise Destang, Conseiller Municipal qui a en charge l'organisation des réunions mensuelles des Bénervillais du 3ème âge. Plusieurs Aînés se sont déjà déclarés partants : Bernadette et Henri Delauney, Simone Raulin, Marie-Thérèse Hirbec,

### ***Date de mise en œuvre prévue, durée de l'action***

Automne 2013, fin avril 2014, à reconduire en cas de succès

### **Pour recueillir ;**

- Des bénévoles ; Evelyne Carron, François Janin, participeront à la mise en œuvre de ce projet. Fabienne Meunier est nommée référent et chargée des interviews.
  
- Des petits groupes de « travail » seront organisés selon un calendrier prévisionnel.
  
- Tout document personnel qui nous sera confié, les photos, cartes postales, lettres, journaux de l'époque, affiches, menus de communions et de mariages, sera scanné. Les échanges seront enregistrés, les intervenants photographiés.
  
- Les thèmes choisis seront :
  - les gens : les coutumes, les métiers, les «illustres» (personnes célèbres ayant séjourné dans la Commune.)
  - les lieux : la toponymie, le Mont Canisy, le lavoir, l'église, le cimetière, l'école
  - les fêtes : la St Christophe, Noël, Pâques, cérémonies ...
  - les loisirs : la plage, la pêche.
  - les commerçants : l'épicerie, la boucherie, les cafés, les hôtels
  - les transports : automobiles, charrettes, fiacres, train
  - La gastronomie : les recettes de Mme X, les produits régionaux



## ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

---

### **Pour partager ;**

- les documents, les reportages recueillis permettront la constitution de véritables archives pour l'A.P.P.B.,
- un reportage sur le projet sera mis en ligne sur le site internet.
- un fascicule comportant un CD audio sera édité. Il sera mis en vente au profit de l'A.P.P.B. : à l'office de tourisme, dans les commerces locaux, via le site internet et au cours des manifestations organisées par l'Association.
- lors de l'édition du livre audio, les documents, les costumes, les objets, seront présentés dans le cadre d'une exposition avec diffusion de l'enregistrement en fond sonore.

### **Impact espéré**

#### ***Un livre audio, une approche originale***

L'édition d'un CD audio rendra accessible ces reportages auprès d'un large public. Parce qu'il peut (re)donner la possibilité de « lire » à des personnes ayant perdu le goût de lire, malvoyants, personnes âgées, personnes qui en raison d'un apprentissage problématique ont une lecture trop lente ou laborieuse qui rend difficile la saisie du sens ou des beautés des textes et même, grâce aux baladeurs numériques, utilisateurs de transports en commun ou les sportifs en toutes situations.

#### ***Le public ciblé***

- les Bénervillais, résidents permanents ou en résidences secondaires,
- les membres de l'A.P.P.B.,
- les écoles, les bibliothèques,
- nos partenaires,
- les Associations concernées par la vie locale, les Associations de conteurs normands,
- le patrimoine régional,
- les offices de tourisme, les touristes,
- les commerçants, les hôtels,
- les participants aux manifestations organisées par l'A.P.P.B.

#### ***Un projet de mémoire et de solidarité.***

Le projet « La Mémoire de nos Aînés » va permettre de rappeler comment vivaient les habitants de Bénerville-sur-Mer.



## ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

---

Au-delà, en provoquant un échange et une complicité entre les générations, ce projet donnera aux Aînés de notre commune l'occasion de s'exprimer, et aux plus jeunes d'écouter. Nous souhaitons contribuer ainsi à lutter contre l'isolement, l'exclusion et l'oubli.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à vous signaler

Par mail : [asso.patrimoinebenerville@gmail.com](mailto:asso.patrimoinebenerville@gmail.com)

Par courrier A.P.P.B. ; 2, rue du Ricoquet – 14910 Bénerville-sur-Mer

Catherine Fonné

Secrétaire de l'A.P.P.B.